



QU'EST-CE QUE C'EST ?

DUE DILIGENCE READY !
Pour l'approvisionnement responsable en minerais et en métaux

Un portail en ligne donnant accès à des informations, des outils et du matériel de formation - en 7 langues - pour guider les entreprises dans l'exercice du devoir de diligence à l'égard de leur chaîne d'approvisionnement.

POUR QUI ?

Dédié aux petites et moyennes entreprises (PME) - et également disponible à toutes les entreprises - dont la chaîne d'approvisionnement contient des minerais et des métaux.

POURQUOI ?

Pour aider les entreprises à assurer l'approvisionnement responsable en minerais et en métaux et, le cas échéant, à se conformer aux exigences réglementaires, y compris le nouveau règlement de l'UE sur les « minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque », qui entrera en vigueur le 1er janvier 2021.

QUELS MINERAIS ET MÉTAUX ?

Mettant l'accent sur l'étain, le tantale, le tungstène et l'or, il concerne également tous les autres minerais et métaux tels que les matières premières de batterie.

QUAND ?

Lancement le 20 novembre 2019, pendant la Semaine des matières premières 2019 à Bruxelles.

